

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MONTELIMAR AGGLOMERATION

O o O

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT DE CONTACT

Nom officiel : Communauté d'Agglomération Montélimar Agglomération

Adresse postale : Maison des Services Publics - 1 Avenue Saint Martin

Localité/Ville : MONTELIMAR

Code postal : 26200

Point(s) de contact : Direction de la Commande Publique et des Affaires Juridiques - Service de la Commande Publique

A l'attention de Monsieur le Président de Montélimar Agglomération ou son représentant

Téléphone : 04.75.53.10.74.

Courriel : dcpaj@montelimar-agglo.fr

Code NUTS : FRK23

Adresse(s) internet (le cas échéant)

Adresse principale du pouvoir adjudicateur : www.montelimar-agglo.fr

Adresse du profil acheteur (URL) : <http://www.montelimar-agglo.fr/>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALES

Autorité régionale ou locale

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II. 1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé :

Maintenance des matériels de sécurité incendie de l'ensemble des bâtiments de Montélimar-Agglomération

II.1.2) Code CPV principal

50410000

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte :

La présente consultation concerne les prestations de maintenance et de vérification du parc de matériels de sécurité incendie des bâtiments de la Communauté d'agglomération Montélimar-Agglomération, afin de maintenir les équipements d'extinction en état de fonctionnement et en conformité avec les réglementations en vigueur pour ces types de matériels.

II.1.6) Information sur les lots

Ce marché est divisé en lots : NON

II.1.7) Valeur totale du marché (hors TVA) :

40 000.00 € H.T

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRK23

Lieu principal d'exécution : Montélimar-Agglomération

II.2.4) Description des prestations :

La présente consultation concerne les prestations de maintenance et de vérification du parc de matériels de sécurité incendie des bâtiments de la Communauté d'agglomération Montélimar-Agglomération, afin de maintenir les équipements d'extinction en état de fonctionnement et en conformité avec les réglementations en vigueur pour ces types de matériels.

II.2.5) Critères d'attribution

Critère de qualité : Valeur technique : 60

Critère de qualité : Prix : 40

II.2.11) Information sur les options

Option : NON

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne :
NON

II.2.14) Informations complémentaires

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure :

Attribution d'un marché sans publication préalable d'un avis d'appel à la concurrence au Journal officiel de l'Union Européenne (dans les cas énumérés ci-dessous).

- Le contrat ne relève pas du champ d'application de la directive.

Explication : Marché d'un montant inférieur aux seuils européens.

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : Non

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié au B.O.A.M.P. du 19 mai 2021 sous le n° 21-65741, inséré sur le site internet de la Communauté d'agglomération le 19 mai 2021.

IV.2.8) Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique

IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de pré-information

SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHÉ

MARCHÉ N° S210038

LOT N°

INTITULÉ : maintenance des matériels de sécurité incendie de l'ensemble des bâtiments de Montélimar-Agglomération

Un marché/lot est attribué : OUI

V.2) Attribution du marché

V.2.1) Date de conclusion du marché : 25 août 2021

V.2.2) Informations sur les offres :

Nombre d'offres reçues : 8

Nombre d'offres reçues de la part de PME :

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 8

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : NON

V.2.3) NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE

Nom officiel : CHUBB FRANCE
Adresse postale : Parc Saint Christophe
Avenue de l'entreprise – Bât. Magellani 1

Localité/Ville : CERGY PONTOISE
Code postal : 95865
Pays : France
Téléphone : 04.78.66.64.71
Fax : 04.7847.59.76
Code NUTS : FR108
Le titulaire est une PME : NON
Total des points obtenus pour cette offre : 90,12/100

V.2.4) Informations sur le montant du marché/du lot (Hors TVA)

Valeur totale du marché/ du lot : 40 000.00 €

V.2.5) Information sur la sous-traitance :

Le marché est susceptible d'être sous-traité : oui

Description succincte de la part du contrat sous-traitée :
La part du marché susceptible d'être sous-traitée est inconnue

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.3) Informations complémentaires :

Type de procédures : Procédure adaptée conformément aux dispositions des articles R. 2122-7, R. 2123-1-1° et R. 2131-12-1° du Code de la commande publique.

Modalités de consultation des marchés :

Possibilité de consultation des documents sur place ou obtention des copies, par une demande écrite et formulée auprès de la collectivité dont l'adresse figure au paragraphe I.1) de la Section I et dans les conditions fixées par **les articles L300-1 et suivants du Code des relations entre le public et l'administration.**

Pas de sous-traitance indiquée mais les attributaires ont toujours la possibilité de sous-traiter en cours de marché au titre de la loi n° 75-1334 du 31 décembre 1975.

Information sur le montant du marché :

Valeur totale du marché : le montant indiqué correspond au montant maximum sur une durée totale de trois (3) ans. Cet accord-cadre est conclu à bon de commande pour des montants susceptibles de varier dans les limites globales de 10 000.00 € H.T minimum et 40 000.00 € H.T maximum

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel : Tribunal administratif de Grenoble
Adresse postale : 2 Place de Verdun, BP 1135

Localité/Ville : Grenoble cedex
Code postal : 38022
Téléphone : 04 76 42 90 16
Fax : 04 76 51 89 44

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours :

Les recours applicables aux contrats de la commande publique sont :

- Soit, avant la signature du marché, le référé précontractuel conformément aux délais et aux dispositions de l'article L.551-1 du Code de justice administrative,
- Soit, après la signature du marché, un recours en plein contentieux dans les formes mentionnées aux articles R.411-1 et R.421-7 du Code de justice administrative et dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication de l'avis d'attribution,
- Soit, après la signature du marché, un référé précontractuel dans les formes et délais mentionnés à l'article R.551-7 du Code de justice administrative après la conclusion du contrat.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Nom officiel : Greffe du Tribunal administratif de Grenoble
Adresse postale : 2 Place de Verdun - B. P. 1135
Localité/Ville : Grenoble cedex
Code postal : 38022
Téléphone : 04.76.42.90.16.
Fax : 04.76.51.89.44.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : Le 02 septembre 2021

Le Président,